

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 7 août 2019 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin. Le conseiller M. Yvan St-Amour a motivé son absence.

**2019-08-R5555 Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2019-08-R5556 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

**ORDRE DU JOUR**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 3 juillet 2019
- 0.4 Période de questions

**Administration générale**

- 100.1 Centre Jean-Bosco – Destruction des documents confidentiels (info)
- 100.2 Rénovation salle communautaire – (TECQ)

**Conseil municipal**

- 110.1

**Gestion financière et administrative**

- 130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 31 juillet 2019

**Sécurité Publique**

- 200.1 Municipalité de Messines – Service de pinces de désincarcération
- 200.2 MSP – Dépassement du délai de réalisation des travaux
- 200.3 Soumission pour Système d'alerte à la population (info)

**Voirie**

- 300.1 Montée Leclair – virée autobus (info)

**Environnement  
Aménagement et urbanisme  
Loisirs, culture et bibliothèque**

700.1 Réparation Parc Labelle

**Correspondance officielle reçue  
Varia  
Période de questions  
Levée de la séance**

Adoptée.

**2019-08-R5557 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 3 juillet 2019**

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2019 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Mercier demande à quoi a servi la subvention d'Hydro-Québec. Le conseil lui répond que nous avons reçu aucune réponse présentement mais que cette subvention devrait servir à l'achat d'un quai au lac Evans.

**2019-08-R5558 Destruction des documents confidentiels**

ATTENDU QUE le Centre Jean Bosco a mis sur pied un service de déchiquetage de documents confidentiels pour financer ses programmes et ses services;

ATTENDU QUE la destruction de documents est une opération importante pour la municipalité d'Egan-Sud;

ATTENDU QUE ces documents seront éliminés dans un environnement sécurisé et qu'un certificat de destruction des documents sera expédié;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. John-David McFaul et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit autorisée à signer un contrat avec le Centre Jean Bosco concernant la destruction de documents confidentiels qui devront être déchiquetés.

Adoptée.

**2019-08-R5559 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 31-07-2019 au montant de	2 437.68\$
Les dépenses à payer 31-07-2019 au montant	16 248.92\$
Les salaires payés au 31-07-2019 au montant de	6 889.44\$

Adoptée.

### **2019-08-R5560 Service de pinces de désincarcération**

ATTENDU QUE suite à la dissolution de l'association de Sauvetage de l'Outaouais et qui offrait sur le territoire de la MRCVG, un service d'urgence de pinces de désincarcération lors d'accident de la route ;

ATTENDU QUE la municipalité de Messines aimerait créer un comité ad hoc avec pour objectif de trouver une solution permanente au service de désincarcération sur le territoire centrale à savoir Egan-Sud, Maniwaki, Sainte-Thérèse, Messines, Blue Sea et Bouchette ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. John-David McFaul et résolu à l'unanimité de désigner le conseiller M. Jean-René Martin à participer aux rencontres du comité ad hoc pour représenter la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

### **2019-08-R5561 Centre de coordination substitut et un centre temporaire pour les sinistrés**

ATTENDU QUE le plan de sécurité civil de la municipalité doit être adopté avant le 9 novembre 2019 ;

ATTENDU QUE plusieurs ententes et informations devront être compléter afin de se conformer aux mesures apparaissant à notre diagnostic municipal ;

ATTENDU QU'en sus de notre système d'alerte, il faudrait compléter et informer les porteurs de missions (principal et substitut) dans l'équipe municipale afin qu'il connaisse et comprenne leur rôle avant/pendant et après un sinistre, s'assurez que notre centre de coordination (bureau municipal) a tout l'équipement informatique et de télécommunication nécessaire en cas de sinistre et puisse opérer en cas de panne électrique, donc obtention d'une génératrice ;

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas de bâtiment municipal, pouvant être utiliser comme centre temporaire pour les sinistrés (pouvant accueillir 10% de notre population) faire une entente avec un propriétaire de bâtiment sur le territoire qui pourrait servir de centre temporaire qui lui aussi doit opérer en cas de panne électrique prolongée (génératrice), avoir une entente avec une autre municipalité limitrophe, pour avoir accès un centre de coordination substitut et un centre temporaire pour les sinistrés, avoir un schéma d'alerte et une liste de mobilisation municipale avec les différents porteurs de dossiers ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit autorisée à faire les démarches nécessaires afin que le plan de sécurité civil soit conforme et adopté avant le 9 novembre 2019.

Adoptée.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des informations concernant la virée d'autobus scolaire sur la Montée Leclair.

Des réparations à faire au Parc Labelle.

Cloche à vêtements du centre St-Jean Bosco.

**2019-08-R5562 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h45.

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon  
Maire

---

Mme Mariette Rochon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière